

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
11 janvier 2011

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 11 janvier 2011, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, directeur général

Est absent de la présente assemblée

Sylvain Gauthier **cons. au poste no : 5**

Tous les membres du conseil ont été signifiés de la convocation de cette assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par Madame la mairesse, Berthe Bélanger

Mot de bienvenue de la mairesse

Période de questions

1. Adoption de l'ordre du jour

01-01-2011

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2011
3. Adoption des taux de taxes et compensations
 - 3.1 Taux de taxes
 - 3.2 Règlement sur compensation et ordures
 - 3.3 Taux d'intérêts
 - 3.4 Taux de pénalité
4. Révision du programme triennal en immobilisation
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2. Adoption du budget 2011

02-01-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, d'adopter le budget 2011 comportant les recettes et les dépenses suivantes :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
11 janvier 2011

Budget 2011	
RECETTES	
Total des taxes foncières et compensations	1 707 667
Paiements tenant lieux de taxes	43 194
Autres revenus de sources locales	251 237
Transfert	378 195
TOTAL DES REVENUS	2 380 292
DÉPENSES	
Administration	488 169
Sécurité publique	296 301
Transport	501 788
Hygiène du milieu	246 335
Urbanisme	126 656
Loisirs et Culture	135 529
frais de financement	58 581
Remboursement dette long terme	169 897
Investissement (immobilisation)	369 510
Affectations	(12 474)
TOTAL DES DÉPENSES	2 380 292
	0

ADOPTÉE

3. Adoption des taux des taxes et compensation

3.1 Taux de taxes

03-01-2011

Considérant le règlement 45 de la Municipalité de Val-des-Lacs;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'adopter un taux de taxation à 0.845 \$ par 100 \$ d'évaluation pour l'exercice financier 2011. Ce taux est réparti comme suit, à savoir :

Taxe générale :	0.6867 \$/100 \$
Sûreté du Québec :	0.0737 \$/100 \$
Incendie :	0.0511 \$/100 \$
Service de la dette	0.0335 \$/100 \$

ADOPTÉE

3.2 Règlement sur les compensations et les ordures

04-01-2011

ATTENDU QUE le conseil entend établir une compensation pour les dépenses attribuables à la collecte des ordures;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné le 8 décembre 2010;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été lu lors de la présente assemblée ;

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
11 janvier 2011

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le RÈGLEMENT NUMÉRO 419-11 établissant une compensation pour la cueillette des ordures et le paiement de redevance.

ADOPTÉE

3.3 Adoption du taux d'intérêts 2011

05-01-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter un taux d'intérêt de 12 % l'an sur tous les comptes impayés conformément à l'article 981 du Code municipal.

3.4 Adoption du taux de pénalité 2011

06-01-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de décréter une pénalité de 0.5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année conformément à l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

ADOPTÉE

4. Révision du programme triennal en immobilisations

07-01-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité, de réviser le programme triennal en immobilisation pour les années 2010-2013.

ADOPTÉE

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

08-01-2011

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 19 h 30.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maïresse

Sylvain Michaudville,
secrétaire-trésorier, directeur général